

REGLEMENT du LOTO

L'animateur annonce le numéro tiré. Si le joueur possède ce numéro, il le marque d'un pion sur son carton.

Avant chaque partie l'animateur annonce si le jeu se fera à la quine (5 numéros gagnants sur une ligne), à la double quine (2 lignes gagnantes sur un même carton) ou au carton plein (les 3 lignes gagnantes).

Pour que La quine (ou double quine ou carton plein) soit valable il faut que tous les numéros y figurant aient tous été annoncés **et que le dernier numéro sorti y figure**. Le joueur doit crier "quine !" **sur le dernier numéro tiré**. Un bénévole contrôle les numéros, il crie à l'animateur les numéros du joueur, **en commençant par le dernier numéro tiré**, et lui donne son lot ou un bon pour le retirer (si le jeu est validé)

Si un joueur oublie de crier Quine sur le dernier numéro... le joueur devra attendre que 2 Numéros supplémentaires soient tirés. Si personne ne gagne sur ces 2 numéros, il est alors déclaré gagnant après contrôle de son carton. Si une ou plusieurs autres personnes gagnent sur ces 2 numéros suivants, il ne peut prétendre au lot ni à un partage.

Si dans une partie, plusieurs joueurs annoncent en même temps un carton gagnant, après contrôle de leur carton, un bon leur est remis pour participer à un tirage au sort en fin de loto. Les ex-aequo seront départagés par tirage d'un jeton numéroté dans un sac, **le gagnant est celui qui tire le plus grand numéro**.

A l'annonce de l'animateur, les autres joueurs démarquent l'ensemble de leurs cartons. Ne démarquez pas sans y avoir été invité par l'animateur. Les réclamations éventuelles ne seront pas recevables.

Une nouvelle partie commence avec un nouveau lot et ainsi de suite.

Aucun lot ne peut être échangé contre de l'argent ni un autre lot.

Seul les cartons portant le cachet du Comité de quartier et vendus à l'entrée sont valables ; ils sont valables toute l'après-midi, vous pouvez acheter des cartons à tout moment. Vous pouvez échanger un carton au cours de l'après-midi.

Toute personne ayant un comportement susceptible de déranger le bon déroulement de la partie pourrait se voir invitée à quitter la salle.

Tous les litiges seront réglés par l'association organisatrice : le comité de quartier de Celleneuve. Le fait de participer à cette animation implique l'acceptation pure et simple de ce règlement.

